

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 6
Surface: 37'139 mm²



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095693
N° de thème: 350.001

Référence: 65761852
Coupure Page: 1/2

Genève veut planifier la vie nocturne

RACHAD ARMANIOS AVEC RMR

Aménagement ► Le canton a présenté mardi sa stratégie de développement de la vie nocturne, culturelle et festive.

Genève se dote d'une stratégie pour développer la vie nocturne, culturelle et festive. Il s'agit de planifier dans les projets d'aménagement des lieux de sortie en diversifiant une offre aujourd'hui trop commerciale. L'Etat mise sur le recyclage de bâtiments.

«Nous payons la fermeture des squats», a introduit Anne Emery-Torracinta, cheffe de l'Instruction publique, de la culture et des sports (DIP). Jusqu'il y a dix ans, la vie nocturne était diversifiée. Aujourd'hui, il existe une offre surtout commerciale, alors que les lieux aux prix modérés et nés de l'autogestion manquent cruellement, a déploré à son tour Antonio Hodgers, chef de l'Aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). En outre, l'offre se concentre au centre-ville, elle est dense en été et pauvre en hiver, enfin, les 16-18 ans sont particulièrement délaissés. Le prix élevé du foncier et la concurrence avec d'autres activités – logements, commerces... – sont de véritables obstacles.

«L'époque des squats où Genève comptait de nombreux bâtiments vides est révolue, il n'y

a pas de friches industrielles et le foncier est très sollicité, commente Antonio Hodgers. Si l'Etat ne structure pas territorialement ces lieux en amont, la pénurie s'accroîtra, comme les tensions entre fêtards et voisinage, prévient-il.

Justement ce que demandent les milieux concernés. Ils n'ont eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme, notamment par le biais, en 2015, d'une pétition du Collectif pour une vie nocturne, riche, vivante et diversifiée. Le Conseil d'Etat a alors commandé une étude à des architectes et des urbanistes. Elle préconise de recycler des bâtiments, «ce qui est moins cher et permet des projets à court terme», selon l'architecte mandataire, Béatrice Manzoni, du Bureau msv. Le futur ex-Cycle du Renard serait tout désigné, comme le théâtre de la Comédie ou les anciennes écuries Micheli-du-Crest, près de l'hôpital. Les lieux ou activités nocturnes pourraient se développer dans des souterrains, près de l'autoroute, autour des futurs gares du CEVA ou même dans des parcs ou encore en diversifiant l'usage de centres sportifs, ajoute Béatrice Manzoni.

L'Etat testera sa stratégie sur cinq projets pilotes, avec la création de lieux pérennes ou temporaires: l'axe le long de l'Arve,

déjà bien investi, la station d'épuration d'Aïre, les Cherpines ou la zone industrielle de la Pallanterie (rive gauche).

Cette politique publique sera pilotée par le DIP. Une plateforme de concertation inclura les acteurs de la culture émergente, invités à jouer un rôle moteur.

Pour que les concepts puissent être rentables, l'Etat compte notamment sur le soutien de la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente. Bémol: il prévoyait de la doter de 14 millions de francs en tant que mesure compensatoire liée à la baisse des impôts pour les entreprises (RIE III). Une dotation en suspens puisque la réforme fiscale a été refusée.

Membre du Comité nocturne, Lucie Hainaut salue cette nouvelle vision globale. Le futur plan directeur cantonal «Genève 2030» en prend d'ailleurs acte: la planification des équipements culturels devra anticiper leurs usages aussi bien diurnes que nocturnes. Mais la vie culturelle se décrète-t-elle par le haut? «Nous préconisons une mise à disposition de surfaces et de lieux qui permette une gestion mutualisée ou autonome», précise Lucie Hainaut, citant l'exemple de la salle du Terreau confiée au collectif par la Ville.


 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

La recette pour donner du peps aux nuits genevoises

CANTON Le Conseil d'Etat veut planifier la création d'espaces de fête. Maître-mot: recycler l'existant.

L'ère des squats et des lieux culturels de nuit bon marché qui pullulaient, c'est fini. «Aujourd'hui, on a une offre nocturne importante, mais principalement commerciale. Cela a amené une frustration», juge Antonio Hodgers. Et comme le conseiller d'Etat chargé de l'Aménagement dit ne pas disposer d'un seul mètre carré à l'abandon, il veut planifier les futurs lieux festifs. «Si on ne force pas la porte aujourd'hui, on n'aura rien dans dix ans.»

L'Etat présentait donc hier sa stratégie en matière de nuit, déclinée par l'architecte Béatrice Manzoni, du bureau MSV. Un fort accent est mis sur le recyclage de l'existant. Parmi les



L'Etat désire favoriser l'émergence de lieux nocturnes bon marché. -AP

exemples de lieux susceptibles de muter: les citernes du Bois-de-la-Bâtie, le tablier du pont Butin, le stand de tir de Bernex ou le Cycle du Renard. L'insertion d'espaces dévolus à la culture et/ou à la fête dans les grands projets, de manière pérenne (des rez-de-chaussée

aux Vernets) ou temporaire (comme des serres aux Cherpines) est aussi évoquée.

L'Etat veut en outre mieux répartir les lieux de nuit dans le canton, en ciblant la périphérie et en profitant des opportunités naturelles (lac, Rhône, Arve) ou de transport

Projets pilotes

L'Etat a identifié cinq projets pilotes «qui ont vocation à enclencher une dynamique»: l'axe culturel Au Fil de l'Arve (courant des Vernets à Firmenich), le plus avancé, les études démarrant cet été; le complexe obsolète de la station d'épuration d'Aire; le secteur de la Pallanterie («initier un projet pour la rive gauche est très important»); le projet immobilier des Cherpines, à Plan-les-Quates; et les écuries de la rue Micheli-du-Crest, près des HUG.

(CEVA, trams, autoroutes). Cinq projets pilotes ont déjà été identifiés (lire ci-dessus). «Après l'interdiction et la régulation, on change de paradigme, dit Anne Emery-Torracinta, ministre de la Culture. On doit construire une politique de la nuit.» -JÉRÔME FAAS

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebd.
Tirage: 32'266
Parution: 6x/semaine



Page: 23
Surface: 34'813 mm²



POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Ordre: 1095693
N° de thème: 350.001

Référence: 65766601
Couverture Page: 1/1

«Calvin a un peu repris ses droits à Genève!»

VIE NOCTURNE Le gouvernement a présenté mardi sa «stratégie de la vie nocturne culturelle et festive». Interventionnisme excessif de l'Etat ou solution à un réel problème? Les réponses du conseiller d'Etat Antonio Hodgers

Organiser, prévoir, planifier la fête, pour qu'elle ne meure pas. C'est l'objectif du Conseil d'Etat genevois, qui a présenté mardi sa «stratégie cantonale de la vie nocturne, culturelle et festive». Recyclage de lieux en voie de désaffectation – comme le Cycle d'orientation du Renard à Vernier ou le théâtre de la Comédie, au centre-ville –, réflexion en amont de la construction de nouveaux quartiers, identification de cinq projets pilotes répartis sur tout le territoire du canton: volontariste, la démarche de l'Etat entend répondre au cri d'alarme lancé par la jeunesse genevoise. Excès de zèle ou réelle nécessité? Chargé de l'Aménagement du territoire, le conseiller d'Etat vert Antonio Hodgers défend son projet.

Le Conseil d'Etat vient de présenter une véritable stratégie inclusive, transversale, étayée pour améliorer la vie nocturne et la fête à Genève. Quel est votre objectif? A la fin des années 1990, avec la disparition des squats, la vie culturelle alternative s'est peu à peu appauvrie. Elle n'a plus retrouvé sa place à Genève. Le fait qu'il n'y ait presque plus de foncier disponible a empêché cette offre de réinvestir des espaces à l'abandon. L'offre nocturne commerciale s'est développée mais il manque des lieux simples, bon marché, sympathiques, ou la bière ne soit pas hors de prix. Nous répondons à une réelle demande: la pétition que les jeunes ont remise en ce sens au Grand Conseil a recueilli des milliers de signatures. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui, les jeunes ont le choix entre organiser des *botellones* ou se tourner vers les fameuses «rues de la soif» – Ecole de médecine et Blanvalet – où l'affluence pose des problèmes de compatibilité avec l'habitat. La fin des squats n'ayant pas été replanifiée et le cadre réglementaire s'étant durci, Calvin a un peu repris ses droits à Genève! Aujourd'hui, on change de paradigme: il faut planifier en amont. Dans le cadre de

l'aménagement du territoire, il faut définir les fonctionnalités des différents lieux du canton pour éviter les conflits d'usage.

Est-ce vraiment le rôle de l'Etat de se préoccuper de la manière dont les gens vont s'amuser? Le principe des squats, de la culture alternative, c'était précisément d'être... alternative. De ne pas être institutionnalisée ni régentée! Il n'y a pas de contradiction entre l'alternatif et une forme de convention avec le public. L'Usine est un lieu alternatif subventionné. La culture alternative est largement institutionnalisée, partout. Elle ne pourrait pas survivre autrement. Quant aux lieux comme La Gravière ou le Motel Campo, très fréquentés, ils ne sont pas là pour durer. Si on ne prévoit rien, ils disparaîtront avec le PAV [projet d'aménagement du quartier Praille-Acacias-Vernets] et ne seront pas remplacés. Si l'Etat ne réserve pas du foncier, ne garde pas la maîtrise sur des mètres carrés, les promoteurs les prendront! C'est aussi simple que cela.

Pardon, mais pourquoi ne pas faire confiance à la créativité, à l'envie, et laisser les lieux festifs émerger puis éventuellement disparaître, comme ils l'ont toujours fait?

C'est justement leur émergence qu'on veut favoriser! En offrant des emplacements et des arcades, pour éviter les débordements dans la rue et susciter une diversité de lieux abordables. Les jeunes demandent des lieux bon marché, sympathiques et simples, qui ne voient pas le jour si on ne fait rien. L'Etat n'est pas là pour concevoir ni régenter des lieux alternatifs, mais c'est son rôle de rendre possible leur émergence, en maîtrisant le territoire et le foncier. Qui influe sur le prix de la bière, croyez-moi! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS FAVRE

Twitter @alexisfavre



ANTONIO HODGERS
CONSEILLER D'ETAT
GENEVOIS
CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

«La culture alternative est largement institutionnalisée partout. Elle ne pourrait pas survivre autrement»



Culture et loisirs

L'Etat se mêle de la vie nocturne

Le Canton a présenté sa stratégie pour mettre à disposition des lieux festifs et culturels. Il vise notamment le recyclage de vieilles bâtisses et des lieux inédits hors du centre

Christian Bernet

L'Etat vient de se donner une nouvelle mission. Après les écoles, les crèches, la sécurité ou la construction de logements, voilà qu'il va s'occuper de la vie nocturne. Plus précisément, il veut favoriser la mise à disposition de lieux dits «festifs et culturels». Il s'agira, d'abord, de tenir compte de ces besoins dans les projets d'aménagement. «Nous voulons construire une nouvelle politique publique proactive, a déclaré Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat. Les jeunes sont très demandeurs, mais ils n'arrivent pas à trouver des espaces sans l'aide de l'Etat.» Cette démarche prend appui sur une étude, présentée mardi, qui définit une «stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festive».

Voilà bientôt dix ans qu'Artamis, un des derniers lieux «alternatifs», a fermé ses portes à la Jonction. Depuis, rien ne l'a vraiment remplacé et les demandes n'ont cessé de se multiplier. En octobre 2010, près de 3000 personnes sont descendues dans la rue. De multiples pétitions et démarches diverses ont suivi. Pour l'heure, sans résultat.

A vrai dire, l'offre nocturne existe, comme le relève Béatrice Manzoni, urbaniste et auteure de l'étude. «Mais elle est concentrée au centre-ville, n'est guère ouverte aux jeunes de moins de 18 ans et c'est une offre commerciale faite de bars ou de discothèques.» Pour n'avoir pas été planifiée, l'émergence de ces lieux, par exemple à la rue de l'Ecole-de-Médecine, génère des conflits de voisinage. De là découle un contrôle toujours plus fin des activités nocturnes, au risque de les brider.

Recyclage

L'étude propose d'abord un «rééquilibrage territorial» des activités nocturnes. En clair, ouvrir des lieux dans les communes suburbaines, en s'appuyant sur le futur Léman Express, le secteur de la Praille ou les cours d'eau. L'idée consiste à recycler

de vieux bâtiments ou à tirer profit de certains sites. Exemple: la STEP d'Aire, le Cycle du Renard, les vieilles maisons de garde-barrière aux Trois-Chêne, le silo à grains à la route des Jeunes, le dessous du pont Butin ou du viaduc de la route des Jeunes ou encore la zone industrielle de la Pallanterie. Au centre-ville, les écuries de la rue Micheli-du-Crest (en face des

HUG) sont aussi vues comme un lieu potentiel, tout comme le souterrain de Swisscom sous la plaine de Plainpalais.

Les sites que mentionne l'étude ne sont peut-être pas tous adaptés, mais leur présence dans cet inventaire a au moins l'intérêt d'interroger leur valeur d'usage. Puis l'étude propose une démarche qui vise à intégrer ces demandes de lieux nocturnes dans la conception des quartiers. «Le terrain est rare et la concurrence est forte, relève Béatrice Manzoni. La planification favorise le logement et les activités tertiaires, le reste peine à trouver sa place.»

Bâtiments agricoles aux Cherpines

C'est vrai au centre, où la ville est pleine, ça l'est aussi dans les grands projets. C'est la raison pour laquelle l'étude mentionne, dans le futur quartier des Cherpines, la sauvegarde de quelques vieux bâtiments agricoles, aujourd'hui voués à la démolition et convoités par des promoteurs. Un plan de quartier, en cours d'étude, prévoit justement de relever un peu la densité pour compenser la perte de droits à bâtir liée à la sauvegarde de lieux à usage «non marchand».

Reste à mettre toutes ces bonnes intentions en musique. Côté aménagement, le Plan directeur cantonal comportera un chapitre qui prévoit la prise en

«Les jeunes sont très demandeurs, mais ils n'arrivent pas à trouver des espaces sans l'aide de l'Etat»

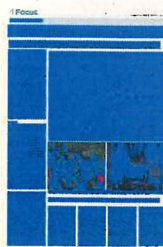
Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat



compte de ces besoins de lieux nocturnes, a précisé le conseiller d'Etat Antonio Hodgers. Mais il faudra faire correspondre cette offre potentielle avec les initiatives des milieux concernés, étant entendu que l'Etat n'a pas l'intention de se substituer à eux. C'est le Département de l'instruction publique, qui chapeaute la culture et les loisirs, qui pilotera cet aspect. «Nous nous appuyons sur des structures existantes, comme la plate-forme de concertation sur les lieux culturels, qui sera élargie», a indiqué Anne Emery-Torracinta. Qui s'est dite séduite à l'idée de redonner une nouvelle vie nocturne au Cycle d'orientation du Renard, dont le remplacement est prévu.

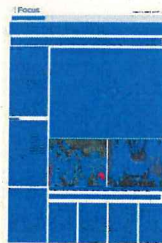


Deux exemples de sites existants, transformés de manière provisoire en lieux de culture ou de fête: à gauche, la pointe de la Jonction accueille l'été venu concerts et soirées DJ; à droite, les arches du pont Butin servent de décor au spectacle «Very Bat Trip» d'Antigel. FRANK MENTHA/GEORGES CABRERA



17 lieux potentiellement recyclables en espaces culturels et nocturnes





«Ce ne sont pas les lieux qui manquent mais les soutiens»

● Planifier la nuit genevoise. Lister les lieux qui pourraient accueillir de nouveaux projets nocturnes, culturels ou festifs. L'étude commanditée par le DALE est-elle utile au monde de la nuit? Oui, répondent les acteurs du milieu, qu'ils émanent d'associations à but non lucratif ou d'entreprises commerçantes. Avant d'ajouter: soigner le parc immobilier, ce n'est pas le principal problème.

En effet, trouver espace à son pied ne signifie pas que l'on pourra d'un geste y mener un projet ouvert au public. «Les démarches sont très longues, notamment pour se mettre aux normes comme pour décider de quel statut votre buvette relèvera, s'il faut ou non une patente», résume Dominique Rovini, de La Gravière, aux Acacias. Qui constate: «Rien n'est possible sans financements. Autrement dit, il faut une politique culturelle cohérente.» Et si tel est le cas, constate la programmatrice de La Gravière, les scènes des musiques

actuelles sont défavorisées, car elles ne bénéficient que rarement d'un statut institutionnel. La raison? «Nos politiques confondent trop souvent activité musicale et festive.» Moralité: «Etablir une cartographie des lieux potentiels nécessite qu'on distingue clairement les activités souhaitées.»

Dans le secteur du PAV toujours, où les projets les plus récents se sont développés, on y trouve également Ressources Urbaines, une coopérative qui a pour but de trouver des espaces pour les artistes. Ici, les activités nocturnes ne sont qu'un volet parmi d'autres. Matthias Solenthaler, de Ressources Urbaines, salue cet inventaire réalisé par le Canton, non sans s'interroger sur la faisabilité de certaines propositions - exemple avec l'ancienne écurie de Micheli-du-Crest, en plein centre-ville, qui ne peut raisonnablement accueillir des soirées festives, ou encore certains bâtiments de la STEP d'Aire, dont la vétusté permet difficilement une exploitation (voir

carte ci-dessus). «Que l'Etat soit proactif est une bonne chose, à condition que les projets soient participatifs. Il s'agit de croiser les concepts urbanistiques avec l'engagement des pouvoirs publics et celui des acteurs culturels. Sans perdre de vue que la nuit genevoise est déjà riche. La réussite d'un projet culturel dépend également de la marge de manœuvre qui lui est donnée, pour ne pas rester enfermé dans le cadre réglementaire.»

Et puisqu'on parle du PAV, voyons le Village du Soir. «Des lieux nocturnes, il y en a en suffisance mais encore faut-il qu'ils fonctionnent, note Sébastien Courage. Il faudrait alors aider les plus compétents, en proposant des loyers corrects.» Situé à deux pas de la future ligne du CEVA, le Village du Soir bénéficie d'un emplacement idéal. S'installer en périphérie, oui, mais à condition que l'accès soit facilité. **Fabrice Gottraux**



Vie nocturne: l'Etat est à la fête

GENÈVE LA NUIT • Le Conseil d'Etat élabore une stratégie pour la vie nocturne, culturelle et festive qui se déploiera dans des secteurs en mutation.

Christine Zaugg

Planifier la fête. Les conseillers d'Etat Antonio Rodgers, responsable de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE), et Anne Emery-Torracinta, chargée de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport (DIP), ont présenté, le 20 juin, la stratégie cantonale de la vie



Genève la nuit, c'est magique. GETTY
IMAGES/ELENARTS

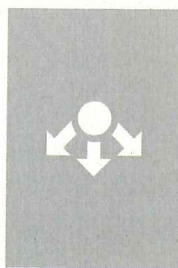
nocturne, culturelle et festive. L'étude intitulée «Genève, la nuit - stratégie territoriale pour la vie nocturne, culturelle et festive» préconise le déploiement de projets pilotes sur des secteurs en pleine mutation. Avec la création de lieux temporaires ou pérennes. Outre le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), sur lequel fleurissent déjà plusieurs initiatives, dont le projet «fil de l'Arve», il pourrait s'agir de la presqu'île d'Aire ou du grand projet des Cherpines.

Recyclage de bâtiments

La question des bâtiments à disposition sera soulevée et les aspects légaux ou encore urbanistiques seront testés, en particulier dans ces périmètres. L'étude recommande en effet de travailler sur plusieurs axes, qui vont du recyclage de bâtiments existants à la création de nouveaux lieux. Cette stratégie est guidée par trois principes: diversifier l'offre et les usagers, rééquilibrer les lieux

entre centre et périphérie et valoriser les potentiels urbains existants afin de développer des projets en partenariat avec les collectivités publiques, le secteur privé et les acteurs de la nuit. Le Conseil d'Etat propose de rattacher la gouvernance de cette thématique à la politique publique du DIP qui sera chargé de conduire une stratégie d'ensemble du territoire, avec d'autres départements.

Le DALE, quant à lui, gèrera les lieux; le Département des finances (DF) la mise en œuvre de projets dans des bâtiments de l'Etat; le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) axeront leurs stratégies de cohabitation en évitant des nuisances, notamment en minimisant les conflits de voisinage. La mise en œuvre de cette stratégie nécessitera le concours et la vision des communes et de l'ensemble des acteurs concernés. ■



20.06.2017 15:52:50 SDA 0115bsf

Suisse / KGE / Genève (ats)

Politique, Gouvernement, Arts, culture, et spectacles, Gens animaux insolite, Â©sotÂ©risme, Vie quotidienne, Vie quotidienne et loisirs

Genève se dote d'une stratégie cantonale pour la vie nocturne

Genève a présenté mardi sa stratégie pour développer la vie nocturne culturelle et festive. Le canton mise sur le recyclage d'infrastructures obsolètes et sur cinq projets-pilote pour rééquilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire.

Après "une période bénie en matière de vie nocturne" marquée par les squats jusqu'en 2007, il y a un manque à Genève, a relevé Anne Emery-Torracinta, cheffe du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). Une étude mandatée par le canton pour répondre à des démarches citoyennes, dont une pétition pour l'émergence de lieux culturels, pose ce même diagnostic.

Présenté mardi, ce document précise que l'offre nocturne culturelle et festive est peu diversifiée bien qu'importante quantitativement. Concrètement, il y a assez de lieux commerciaux, mais pas assez d'espaces de liberté et d'autonomie dédiés à l'autogestion.

Recyclage

Pour le conseiller d'Etat en charge de l'aménagement du territoire (DALE), Antonio Hodggers, il est indispensable de planifier ces futurs lieux et de réfléchir à des emplacements compatibles avec l'urbanité. "Il n'y a pas de friche industrielle à Genève et le foncier est très sollicité", a ajouté le chef du DALE en soulignant que "l'Etat doit reprendre la main".

Les auteurs de l'étude, des architectes urbanistes et des spécialistes de l'Université de Genève, préconisent notamment de recycler des bâtiments existants. Le Cycle d'orientation du Renard à Vernier, qui est amené à être démolé et reconstruit ailleurs à cause de sa vétusté, pourrait ainsi être recyclé pour des activités nocturnes.

A court terme

Béatrice Manzoni, une des auteures de l'étude, évoque aussi le théâtre de la Comédie en plein centre de Genève. Les anciennes écuries Micheli-du-Crest, près de l'hôpital, font aussi partie de ces infrastructures à recycler.

Le recyclage de bâtiments permet de développer des projets à court terme et à faible coût. Deux critères fondamentaux pour les acteurs de la vie nocturne culturelle et festive, selon Mme Manzoni.

Sur la rive gauche

La stratégie cantonale prévoit aussi de rééquilibrer les lieux entre le centre et la périphérie. Cinq projets-pilote ont été identifiés, dont l'axe le long de l'Arve qui est déjà bien investi. Le complexe de la station d'épuration d'Aire et la zone industrielle de la Pallanterie à Vésenaz dans la campagne de la rive gauche ont aussi été retenus. Il faut encore vérifier la faisabilité de ces projets.

Reste désormais à mettre en oeuvre cette stratégie qui devrait être inscrite dans la nouvelle mouture du Plan directeur cantonal. Une plateforme de concertation assurera la coordination entre les différents acteurs concernés par les activités nocturnes culturelles et festives. Cette politique publique sera chapeautée par le DIP.